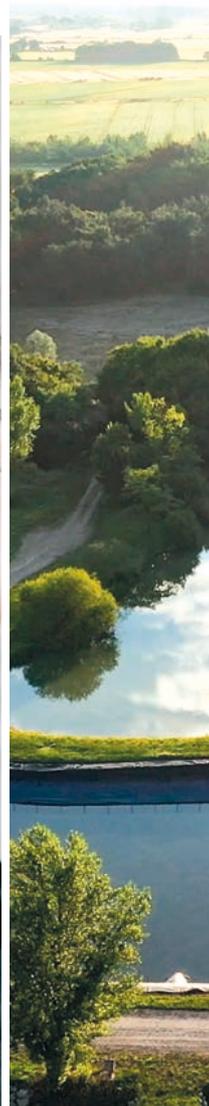


VOTRE TRANSITION



NOTRE TRANSITION



DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL 2022

incluant le Rapport
financier annuel



Le Document d'enregistrement universel a été déposé le 23 mars 2023 auprès de l'AMF, en sa qualité d'autorité compétente au titre du règlement (UE) 2017/1129, sans approbation préalable conformément à l'article 9 dudit règlement.

Le Document d'enregistrement universel peut être utilisé aux fins d'une offre au public de titres financiers ou de l'admission de titres financiers à la négociation sur un marché réglementé s'il est complété d'une note d'opération et le cas échéant, un résumé et tous les amendements apportés au Document d'enregistrement universel. L'ensemble alors formé est approuvé par l'AMF conformément au règlement (UE) 2017/1129. Ce Document d'enregistrement universel incluant le Rapport financier annuel est une reproduction de la version officielle qui a été établie en format ESEF et est disponible sur le site www.groupe-seche.com.

3.4 ÉTATS FINANCIERS SOCIAUX AU 31 DÉCEMBRE 2022

3.4.1 BILAN

Les éléments chiffrés sont exprimés en euros, sans décimale.

3.4.1.1 Bilan actif

	31/12/2022			31/12/2021
	Brut	Amortissements Provisions	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement	164 350	123 337	41 013	95 796
Concessions, brevets et droits similaires	197 440	197 109	331	1 331
Fonds commercial ⁽¹⁾				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Total immobilisations incorporelles	361 790	320 447	41 343	97 127
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	3 000	2 112	888	1 488
Installations techniques, matériel et outillage industriels	28 223	28 223		
Autres immobilisations corporelles	628 321	538 649	89 672	3 424
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Total immobilisations corporelles	659 544	568 984	90 560	4 911
Immobilisations financières ⁽²⁾				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	580 843 300	174 884 792	405 958 508	358 872 612
Créances rattachées à des participations	65 091 299		65 091 299	52 376 403
Autres titres immobilisés	2 288 134	2 106 948	181 186	287 366
Prêts	57 391		57 391	57 391
Autres immobilisations financières	3 646 070		3 646 070	3 665 426
Total immobilisations financières	651 926 194	176 991 740	474 934 454	415 259 198
ACTIF IMMOBILISÉ	652 947 528	177 881 171	475 066 357	415 361 236
Stocks				
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Total des stocks				
Créances ⁽³⁾				
Avances et acomptes versés sur commandes	326 223		326 223	83 995
Clients et comptes rattachés	6 386 607		6 386 607	4 937 999
Autres créances	283 178 568		283 178 568	198 641 333
Capital souscrit et appelé, non versé				
Total des créances	289 891 398		289 891 398	203 663 327
Disponibilités et divers				
Valeurs mobilières dont actions propres :				20 000 000
Disponibilités	70 862 307		70 862 307	105 119 002
Total disponibilités et divers	70 862 307		70 862 307	125 119 002
Charges constatées d'avance	921 268		921 268	1 339 330
ACTIF CIRCULANT	361 674 973		361 674 973	330 181 659
Frais d'émission d'emprunt à étaler	4 963 403		4 963 403	4 719 705
Primes de remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif	336 892		336 892	296 308
TOTAL GÉNÉRAL	1 019 922 797	177 881 171	842 041 626	750 558 909

3.4.1.2 Bilan passif

	31/12/2022	31/12/2021
Capital social ou individuel – dont versé : 1 571 546	1 571 546	1 571 546
Primes d'émission, de fusion, d'apport...	74 061 429	74 061 429
Écarts de réévaluation		
Réserve légale	172 697	172 697
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	105 201 653	82 127 460
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	51 874 968	30 880 011
Total situation nette	232 882 294	188 813 144
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	232 882 294	188 813 144
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	336 892	296 308
Provisions pour charges	105 229	73 913
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	442 121	370 221
Dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires	430 000 000	430 000 000
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	109 638 905	65 566 311
Emprunts et dettes financières divers	52 136 355	49 617 514
Total dettes financières	591 775 261	545 183 825
Dettes d'exploitation		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	59 221	74 618
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 763 407	7 138 673
Dettes fiscales et sociales	11 010 636	8 942 743
Total dettes d'exploitation	16 833 264	16 156 033
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 430	1 450
Autres dettes	62 655	
Total dettes diverses	64 085	1 450
Comptes de régularisation		
Produits constatés d'avance	32 940	31 684
DETTES	608 705 550	561 372 992
Écarts de conversion passif	11 661	2 552
TOTAL GÉNÉRAL	842 041 626	750 558 909

3.4.2 COMPTE DE RÉSULTAT

	31/12/2022			31/12/2021
	France	Export	Total	
Vente de marchandises				
Production vendue : biens				
Production vendue : services	15 157 407	2 676 542	17 833 949	13 557 238
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	15 157 407	2 676 542	17 833 949	13 557 238
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges ⁽⁹⁾			1 094 026	4 942 607
Autres produits ^{(1) (11)}			129	1 506
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION ⁽²⁾			18 928 104	18 501 351
Charges externes				
Achat de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achat de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			177	2 348
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes ^{(3) (6 bis)}			20 928 369	22 246 636
Total charges externes			20 928 545	22 248 984
Impôts, taxes et versements assimilés			475 328	386 008
Charges de personnel				
Salaires et traitements			3 264 843	3 149 564
Charges sociales ⁽¹⁰⁾			1 336 634	1 286 437
Total charges de personnel			4 601 477	4 436 001
Dotations d'exploitation				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			866 583	1 549 389
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges			31 810	
Total dotations d'exploitation			898 393	1 549 389
Autres charges ⁽¹²⁾			110 190	161 005
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION			27 013 932	28 781 387
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			(8 085 828)	(10 280 036)
Opérations en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers				
Produits financiers de participations ⁽⁵⁾			51 294 478	39 625 114
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé ⁽⁵⁾				
Autres intérêts et produits assimilés ⁽⁵⁾			5 621 248	3 690 000
Reprises sur provisions et transferts de charges			26 124 840	20 596 423
Différences positives de change			693	408 334
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS			83 041 259	64 319 872
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements et provisions			25 820 296	20 678 997
Intérêts et charges assimilées ⁽⁶⁾			11 636 641	16 269 138
Différences négatives de change			3 460	22 693
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES			37 460 397	36 970 828
RÉSULTAT FINANCIER			45 580 862	27 349 044
RÉSULTAT COURANT			37 495 034	17 069 008

	31/12/2022		31/12/2021
	France	Export	Total
Produits exceptionnels			
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			
Produits exceptionnels sur opérations en capital			6 077 612
Reprises sur provisions et transferts de charges			1 196
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS			6 077 612
			5 513 351
Charges exceptionnelles			
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			313
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			6 061 167
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			5 403 038
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES			6 061 480
			5 403 038
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL			16 132
			110 314
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			
Impôts sur les bénéfices			(14 363 802)
			(13 700 689)
TOTAL DES PRODUITS			108 046 975
			88 334 574
TOTAL DES CHARGES			56 172 007
			57 454 563
BÉNÉFICE ou PERTE			51 874 968
			30 880 011
(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			
(2) Dont produits de locations immobilières			146 284
(2) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs			
(3) Dont crédit-bail mobilier			
(3) Dont crédit-bail immobilier			
(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs			
(5) Dont produits concernant les entreprises liées			56 756 757
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées			459 120
(6 bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général			163 650
(6 ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes			
(6 ter) Dont amortissement exceptionnel de 25 % des constructions nouvelles			
(9) Dont transferts de charges			1 093 532
(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant			
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			

3.4.3 ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RÉSULTAT

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n° 2014-03 du 8 septembre 2014, relatif au Plan comptable général à jour des différents règlements complémentaires en vigueur à la date d'établissement desdits comptes annuels.

3.4.3.1 Règles et méthodes comptables

L'exercice social clos le 31 décembre 2022 a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022.

Le total du bilan avant affectation du résultat est de 842 041 626 euros et le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégage un résultat de 51 874 968 euros.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels. Les éléments chiffrés sont exprimés en euros, sans décimale.

Principes comptables, méthodes d'évaluation, comparabilité des comptes

Principes et méthodes d'évaluation

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Comparabilité des comptes

Il n'y a pas eu de changement de méthode d'évaluation et de présentation comptable au cours de l'exercice.

Faits caractéristiques de l'exercice

En 2022, Séché Environnement a poursuivi sa gestion de ses participations et a procédé notamment à :

- L'acquisition au 1^{er} janvier 2022 d'un fonds de commerce spécialisé dans la maintenance des réseaux et d'ouvrages d'assainissement en Ile de France auprès de la société SARP Osis IDF SAS. Ce fonds est exploité par la société Séché Assainissement, filiale à 100% de Séché Environnement ;
- L'acquisition de la société All'Chem en juin 2022, spécialiste de la fabrication à façon de produits de chimie fine via sa filiale Speichim ;
- L'acquisition d'une participation complémentaire au capital de la société Solarca SL (filiale en Espagne) en juin 2022, portant sa participation de 91 % à 100 % ;
- L'acquisition d'un portefeuille d'activités gestion et traitement des eaux industrielles le 30 novembre 2022 auprès de Véolia et via sa filiale Séché Traitement Eaux Industrielles détenue par l'intermédiaire de Séché Eco Services ;
- la recapitalisation par incorporation de compte-courant des filiales Sénerval et Séché Healthcare (coups d'accordéon) ;

A noter également la fusion absorption de la société italienne Depo par la société Mecomer en novembre 2022.

Par ailleurs, le 31 mars 2022, la ligne de crédit syndiqué principale a été refinancée, en passant de 150 millions à 200 millions d'euros intégrant des critères à impact sur une durée de 5 ans renouvelable deux fois par an. Elle a été souscrite auprès d'un pool de banques françaises et internationales. Cette ligne est tirable et est destinée aux besoins généraux de l'entreprise et aux acquisitions. Au 31 décembre 2022, cette ligne est tirée à hauteur de 33 millions d'euros.

Evènements postérieurs à la clôture

Néant

Notes relatives aux postes de bilan.

Immobilisations

Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires), à leur coût de production ou à leur valeur d'apport. Les coûts d'emprunt sont exclus du coût d'entrée des immobilisations. Par ailleurs, les frais d'acquisition des immobilisations sont comptabilisés en charge.

Immobilisations incorporelles

Les éléments figurant au bilan dans la rubrique immobilisations incorporelles représentent pour l'essentiel les frais d'établissements, et les fonds de commerce, les logiciels et autres immobilisations incorporelles (brevet, know-how).

Les autres immobilisations incorporelles (brevet, logiciels, know-how) sont amorties selon la méthode linéaire, en fonction de leur durée d'utilisation prévue et au maximum sur 20 ans.

Les frais de recherche et développement, le cas échéant, sont généralement comptabilisés en charges. Toutefois, lorsqu'il s'agit de projet débouchant sur un dépôt de brevet ou d'un projet industriel, les frais de recherche et développement sont comptabilisés à l'actif.

Une provision pour dépréciation peut être comptabilisée dans les résultats si la valeur d'utilité d'un élément incorporel vient à décliner de façon durable. Leur valeur fait l'objet d'une revue périodique selon des méthodes constantes.

Immobilisations corporelles

Depuis le 1^{er} janvier 2005, la méthode par composants est utilisée dans la mesure du possible.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Constructions	10 à 20 ans
Installations techniques	2 à 20 ans
Installations générales, agencements, aménagements	2 à 20 ans
Autres immobilisations corporelles	1 à 20 ans

Une provision pour dépréciation peut être comptabilisée dans les résultats si la valeur d'utilité d'un élément corporel vient à décliner de façon durable.

La différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés selon le mode linéaire figure en provisions réglementées.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont constituées de dépôts et cautionnements et de créances rattachées à des participations.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Le poste « Titres de participation » correspond au coût d'achat des titres de sociétés sous déduction éventuelle des dépréciations jugées nécessaires. Cette dépréciation est déterminée par comparaison entre leur valeur d'utilité et leur valeur comptable.

La valeur d'utilité :

- Des sociétés intégrées globalement ou proportionnellement dans les comptes consolidés du Groupe est déterminée en tenant compte d'une actualisation des flux prévisionnels de trésorerie attendus sur chaque société, nette de l'endettement. Cette actualisation est réalisée sur une durée de 6 ans, le sixième flux correspondant à une valeur nominale extrapolée sur la base du cinquième flux projeté au taux de croissance à l'infini. Les taux utilisés en 2022 ont été les suivants, différenciés selon les pays :

	Taux d'actualisation	Taux de croissance à l'infini
France	8,30%	1,50%
Italie	10,50%	1,50%
Espagne	9,90%	1,50%
Allemagne	7,70%	1,50%
Chili	9,90%	1,67%
Pérou	9,80%	1,67%
Afrique du Sud	14,10%	1,67%

- Des sociétés mises en équivalence dans les comptes consolidés du Groupe, est déterminée en tenant compte de la dernière quote-part de situation nette consolidée.

Sur l'exercice 2022, des dépréciations ont été comptabilisées sur les titres de certaines filiales dont notamment Sénerval (dépréciation de 24,1 millions d'euros partiellement compensée par une reprise de provision sur compte-courant pour 7,5 millions d'euros soit une dotation nette de 6,5 millions d'euros). Il a par ailleurs été procédé à une reprise sur les titres Triadis (16,1 millions d'euros).

Les titres cotés sont enregistrés à leur coût d'achat et leur éventuelle provision pour dépréciation est calculée sur la base du cours moyen de dernier mois de l'exercice. Les droits de mutation, honoraires, frais d'actes liés à l'acquisition des titres, frais de refinancement sont comptabilisés en charges.

Le poste « Autres immobilisations financières » est composé principalement d'actions propres pour un montant de 2 753 020 euros. Ces 52 913 actions présentaient une valeur de marché de 4 751 587 euros au 31 décembre 2022 (sur la base du cours de clôture, soit 89,8 euros).

Le poste « Créances rattachées à des participations » correspond aux prêts octroyés à des entités dans lesquelles Séché Environnement détient une participation et sont comptabilisés à leur valeur nominale. En lien avec l'évaluation des titres de participation, une dépréciation est enregistrée le cas échéant lorsque la valeur d'utilité de ces créances devient inférieure à leur valeur nominale.

Créances

Les créances clients sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la

valeur vénale est inférieure à la valeur comptable. Les provisions éventuelles sont déterminées selon une méthode forfaitaire conduisant à provisionner les créances dont l'antériorité excède 6 mois à 30 %, celles dont l'antériorité excède 9 mois à 60 % et celles dont l'antériorité excède 12 mois à 100 %. Parallèlement à cette méthode forfaitaire, est réalisée une analyse individuelle et historique des dossiers.

Les autres créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision est constituée dès que la situation du débiteur est compromise.

Concernant les avances en compte-courant faites aux filiales, en lien avec l'évaluation des titres de participation, une dépréciation est enregistrée le cas échéant lorsque la valeur d'utilité de ces créances devient inférieure à leur valeur nominale. À ce titre, au 31 décembre 2022, une reprise de dépréciation de 7,5 millions d'euros a été comptabilisée sur les avances en compte-courant faites à la société Sénerval, une partie du compte-courant ayant été transférée en titres suite à incorporation au capital.

Valeurs mobilières de placements

Les valeurs mobilières de placement sont essentiellement constituées de Sicav monétaires et dépôts à terme :

- Les Sicav monétaires dont la valeur de marché est proche de la valeur comptable, sont enregistrées à leur coût d'achat. Lorsque la valeur comptable est supérieure au cours de bourse ou, à défaut, à la valeur probable de négociation, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.
- Les dépôts à terme ont fait l'objet d'un calcul des intérêts à recevoir pour la période courue entre la date de souscription et la date de clôture.

Provisions réglementées

Les provisions réglementées figurant au bilan représentent la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire. La contrepartie des provisions réglementées est inscrite au compte de résultat dans les charges et produits exceptionnels.

Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont destinées à couvrir les risques et charges que des événements survenus ou en cours rendent probables, nettement précisées quant à leur objet, mais dont la réalisation et l'échéance ou le montant sont incertains.

Provisions pour litiges sociaux

Les provisions sont estimées au cas par cas, en fonction des demandes.

Retraites et engagements assimilés

Compte tenu de la législation française, la seule obligation de la société en termes d'engagements de retraite est le versement à ses salariés d'une indemnité lors de leur départ à la retraite calculée selon la convention collective et les accords d'établissement applicables à la société.

Selon cette méthode, chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations et chacune de ces unités est évaluée séparément pour obtenir l'obligation finale, qui est ensuite actualisée. Ces calculs intègrent principalement :

a) Une hypothèse de date de départ à la retraite fixée comprise entre 60 ans et 67 ans en fonction de la date de naissance :

Année de naissance	Durée de cotisation	Âge minimum de départ en retraite	Âge taux plein sans condition
1948 et avant	40 ans	60 ans	65 ans
1949	40 ans 1/4	60 ans	65 ans
1950	40 ans 1/2	60 ans	65 ans
1951	40 ans 3/4	60 ans + 4 mois	65 ans + 4 mois
1952	41 ans	60 ans + 9 mois	65 ans + 9 mois
1953	41 ans 1/4	61 ans + 2 mois	66 ans + 2 mois
1954	41 ans 1/4	61 ans + 7 mois	66 ans + 7 mois
1955-1957	41 ans 1/2	62 ans	67 ans
1958-1960	41 ans 3/4		
1961-1963	42 ans		
1964-1966	42 ans 1/4	62 ans	67 ans
1967-1969	42 ans 1/2		
1970-1972	42 ans 3/4		
1973 et après	43 ans		

b) un taux d'actualisation de 3,75 % ;

c) des hypothèses d'augmentation de salaires de 2,5 % pour les cadres et 2,5 % pour les non-cadres ;

d) d'espérance de vie (table de l'INSEE par sexe) ;

e) des taux de rotation du personnel fonction des âges et avec distinction cadre et non-cadre évalué conformément aux recommandations de la CNCC :

	Cadres	Non cadres
Moins de 25 ans	10,00 %	7,00 %
25-29 ans	10,00 %	7,00 %
30-34 ans	4,00 %	6,50 %
35-39 ans	4,00 %	3,50 %
40-44 ans	3,75 %	2,50 %
45-49 ans	3,75 %	1,25 %
50-54 ans	1,00 %	0,75 %
55-59 ans	0,00 %	0,50 %
60 ans et plus	0,00 %	0,00 %

f) un taux de charges sociales de 47 % pour les cadres et 38 % pour les non-cadres.

Conformément à la possibilité laissée par l'ANC dans sa recommandation 2013-02 du 7 novembre 2013 relative aux règles d'évaluation et de comptabilisation des engagements de retraites et avantages similaires, la société a choisi de comptabiliser les écarts actuariels selon la méthode du corridor. Les gains et pertes actuariels résultent de

changements d'hypothèses et des écarts d'expérience (écart entre le projeté et le réel) sur les engagements ou sur les actifs financiers du régime. Après application d'un corridor de 10 % du maximum entre la valeur des engagements et la valeur des actifs de couverture, les écarts actuariels sont amortis à compter de l'exercice suivant sur la durée moyenne probable de vie active résiduelle des salariés. Ainsi la provision représente la différence entre la dette actuarielle des engagements y afférents et les actifs éventuellement dédiés à la couverture des régimes, nette des pertes et gains actuariels et des coûts des services passés non reconnus.

En cas d'excédent d'actif dédié à la couverture du régime, une charge constatée d'avance est enregistrée sous réserve des conditions fixées par la recommandation de l'ANC.

Les écarts actuariels restant à amortir sont précisés dans la note des Engagements Financiers Hors Bilan.

Les engagements s'élèvent à 252 475 € au 31 décembre 2022 et les actifs de couverture à 244 490 €. Compte tenu des écarts actuariels qui s'élèvent à 88 643 €, la provision pour indemnités de départs comptabilisée au bilan en provision pour charges s'élève à 96 628 €.

Médailles du travail

La médaille du travail est destinée à récompenser certains salariés pour l'ancienneté de leurs services au sein de la société. Les hypothèses et le calcul actuariel réalisé pour évaluer l'engagement au titre des médailles du travail est comparable à celui réalisé pour les engagements de retraite,

à l'exception du taux de charges sociales (pas de charges sociales s'agissant de médaille d'honneur).

L'obligation de verser ces gratifications prévues aux présents à la clôture de l'exercice fait l'objet d'une provision inscrite au passif du bilan pour la totalité des engagements.

La valeur des engagements médailles du travail au 31 décembre 2022 s'élève à 8 601 €.

Opérations en devises

Les dettes et créances en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de la conversion des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risque.

Instruments financiers

Afin de gérer son exposition au risque de taux Séché Environnement SA utilise des instruments financiers cotés sur des marchés organisés ou conclus de gré à gré avec des contreparties de premier plan. Séché Environnement SA utilise principalement des swaps de taux pour gérer son risque de taux lié au financement.

Les swaps utilisés par Séché Environnement permettent de passer d'un taux fixe à un taux variable. Les résultats dégagés sur ces swaps de taux d'intérêts, venant en couverture de passifs financiers, sont comptabilisés de manière symétrique à celle des résultats sur les passifs couverts.

Les actifs et passifs du bilan, directement ou indirectement concernés par ces instruments financiers, font l'objet en fin d'exercice, d'une évaluation en application des principes comptables propres à leur nature.

La juste valeur des instruments financiers ci-dessous à la date de clôture s'établit à :

- Swap : (10 341 084) €

Notes relatives aux postes du compte de résultat

Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel s'élève à 16 132 €. Les produits et charges exceptionnels du compte de résultat sont déterminés en retenant la conception du Plan Comptable général ; ils incluent donc les éléments exceptionnels provenant des activités ordinaires et les éléments extraordinaires. Les éléments exceptionnels provenant des activités ordinaires sont ceux dont la réalisation n'est pas liée à l'exploitation courante de l'entreprise, soit parce qu'ils sont inhabituels dans leur montant ou leur incidence, soit parce qu'ils surviennent rarement.

Participations et Intéressement des salariés

Un accord de participation mutualisé sur le périmètre des filières DND (Déchets Non Dangereux) et Services dont les filiales sont basées dans les régions Pays de Loire et Poitou Charentes a été signé en date du 21 janvier 2014 et s'applique depuis l'exercice 2013. Il est conclu pour une durée indéterminée et continue à s'appliquer.

Aucune participation n'a été comptabilisée au titre de l'exercice.

Notes relatives au Groupe

Centralisation des paiements de TVA

Le Groupe a opté en faveur du régime de centralisation des paiements de la TVA et des taxes assimilées en date du 1^{er} janvier 2013 par convention du 10 décembre 2012. Sont incluses dans le champ d'application de ce régime, toutes les sociétés commerciales françaises détenues directement ou indirectement à plus de 50 % par Séché Environnement SA.

Périmètre d'intégration fiscale

Le Groupe a opté en faveur du régime d'intégration fiscale le 1^{er} janvier 2000. Sont incluses dans le champ d'application de ce régime, toutes les sociétés commerciales françaises détenues directement ou indirectement au moins à 95 % par Séché Environnement SA.

Les économies d'impôt, réalisées par le Groupe et liées aux déficits, sont conservées chez la Société mère Séché Environnement et considérées comme un gain immédiat de l'exercice.

Trésorerie de Groupe

Séché Environnement a mis en place un système de gestion centralisée de trésorerie conformément à l'article 12 chapitre II de la loi n° 84-46 du 24/01/1984 relative à l'activité et au contrôle des établissements de crédit.

Nom de la société consolidante

Séché Environnement SA est la société mère du Groupe Séché Environnement.

Par ailleurs le Groupe Séché Environnement est un palier consolidé par la SAS Groupe Séché au capital de 103 304 070,00 €.

Siège social « Les Hêtres » CS 20020 53811 Changé Cedex, RCS Laval B 413 957 804.

Les copies des états financiers consolidés peuvent être obtenues à l'adresse ci-dessus.

3.4.3.2 Immobilisations

	Augmentations		
	Valeur brute 31/12/2021	Réévaluations	Acquisitions
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement et de développement	164 350		
Autres postes d'immobilisations incorporelles	197 440		
Total immobilisations incorporelles	361 790		
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions :			
• Constructions sur sol propre	3 000		
• Constructions sur sol d'autrui			
• Installations générales, agencements et aménagement des constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels	28 223		
Autres immobilisations corporelles :			
• Installations générales, agencements, aménagements divers	5 292		
• Matériel de transport	23 346		90 552
• Matériel de bureau et mobilier informatique	509 132		
• Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Total immobilisations corporelles	568 993		90 552
Immobilisations financières			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	579 105 521		84 140 788
Autres titres immobilisés	2 267 728		20 406
Prêts et autres immobilisations financières	3 722 817		5 962 046
Total immobilisations financières	585 096 065		90 123 240
TOTAL GÉNÉRAL	586 026 848		90 213 792

01

02

03

04

05

06

	Virements	Diminutions Cessions	Valeur brute 31/12/2022
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement et de développement			164 350
Autres postes d'immobilisations incorporelles			197 440
Total immobilisations incorporelles			361 790
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions :			
• Sur sol propre			3 000
• Sur sol d'autrui			
• Installations générales, agencements et amgt des constructions			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			28 223
Autres immobilisations corporelles :			
• Installations générales, agencements et amgt divers			5 292
• Matériel de transport		1	113 897
• Matériel de bureau et informatique, mobilier			509 132
• Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Total immobilisations corporelles		1	659 544
Immobilisations financières			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations		17 311 710	645 934 599
Autres titres immobilisés			2 288 134
Prêts et autres immobilisations financières		5 981 401	3 703 461
Total immobilisations financières		23 293 112	651 926 194
TOTAL GÉNÉRAL		23 293 113	652 947 528

3.4.3.3 Amortissements

<i>Immobilisations amortissables</i>	31/12/2021	Augmentations	Diminutions	31/12/2022
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement, de recherche et de dev.	68 554	54 783		123 337
Autres immobilisations incorporelles	196 109	1 000		197 109
Total immobilisations incorporelles	264 663	55 783		320 447
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions :				
• Constructions sur sol propre	1 512	600		2 112
• Constructions sur sol d'autrui				
• Inst générales, agcemnts et améngmt des const.				
Installations techniques, matériel et outillage indust.	28 223			28 223
Autres immobilisations corporelles :				
• Installations générales, agencements, amén. divers	5 292			5 292
• Matériel de transport	23 345	2 234	1	25 579
• Matériel de bureau et informatique, mobilier	505 709	2 069		507 778
• Emballages récupérables et divers				
Total immobilisations corporelles	564 082	4 903	1	568 984
TOTAL GÉNÉRAL	828 745	60 686	1	889 431

<i>Immobilisations amortissables</i>	Dotations				Reprises		Mvt net des amortissements à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal Exceptionnel	
Immobilisations incorporelles							
Frais d'établissements							
Autres immobilisations incorporelles							
Total immobilisations incorporelles							
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions :							
• Constructions sur sol propre							
• Constructions sur sol d'autrui							
• Inst gén., agcemnts et améngmt des const.							
Inst techniques, matériels et outillages							
Autres immobilisations corporelles							
• Inst gén., agcemnt et améngmt divers							
• Matériel de transport							
• Matériel de bureau et informatique mobilier							
• Emballages récupérables et divers							
Total immobilisations corporelles							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							

<i>Charges réparties sur plusieurs exercices</i>	31/12/2021	Augmentations	Dotations aux amortissements	31/12/2022
Frais d'émission d'emprunt à étaler	4 719 705	1 049 594	805 896	4 963 403
Primes de remboursement des obligations				

3.4.3.4 Échéances des créances et des dettes

ÉTAT DES CRÉANCES	31/12/2022	À 1 an au plus	À plus d'1 an	31/12/2021
Actif immobilisé				
Créances rattachées à des participations	65 091 299	18 538 269	46 553 030	52 376 403
Prêts ^{(1) (2)}	57 391		57 391	57 391
Autres immobilisations financières	3 646 070		3 646 070	3 665 426
Total actif immobilisé	68 794 760	18 538 269	50 256 491	56 099 220
Actif circulant				
Clients douteux ou litigieux				
Autres créances clients	6 386 607	6 386 607		4 937 999
Créances représentatives de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés				5 181
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Impôts sur les bénéfécies	1 664 326	1 664 326		159 451
Taxe sur la valeur ajoutée	767 024	767 024		1 075 401
Autres impôts, taxes et versements assimilés				1 050
Divers	46 014	46 014		46 539
Groupe et associés ⁽²⁾	280 701 142	280 701 142		204 853 647
Débiteurs divers	63	63		63
Total actif circulant	289 565 175	289 565 175		211 079 332
Charges constatées d'avance	921 268	921 268		1 399 330
TOTAL DES CRÉANCES	359 281 203	309 024 712	50 256 491	268 577 882
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés				

(1) Prêts accordés en cours d'exercice.

(2) Remboursements obtenus en cours d'exercice.

(3) Prêts et avances consentis aux associés.

ÉTAT DES DETTES	31/12/2022	À 1 an au plus	À plus d'1 an 5 ans au plus	À plus de 5 ans	31/12/2021
Emprunts obligataires convertibles ⁽¹⁾					
Autres emprunts obligataires ⁽¹⁾	430 000 000		80 000 000	350 000 000	430 000 000
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit					
- à un an maximum	34 935 879	34 935 879			2 223 774
- à + de un an	74 703 026	21 079 730	52 873 296	750 000	63 342 536
Emprunts et dettes financières divers ^{(1) (2)}	130 356	108 356		22 000	22 000
Fournisseurs et comptes rattachés	5 822 628	5 822 628			7 213 291
Personnel et comptes rattachés	267 731	267 731			223 344
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	342 540	342 540			357 126
Impôts sur les bénéfécies					
Taxe sur la valeur ajoutée	9 974 643	9 974 643			8 127 066
Obligations cautionnées					
Autres impôts, taxes et assimilés	425 723	425 723			235 207
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 430	1 430			1 450
Groupe et associés ⁽²⁾	52 006 000	52 006 000			49 595 514
Autres dettes	62 655	62 655			
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	32 940	32 940			31 684
TOTAL DES DETTES	608 705 550	125 060 253	132 873 296	350 772 000	561 372 992
Emprunts souscrits en cours d'exercice		63 010 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice		18 649 510			
Montant des emprunts et dettes dus aux associés					

3.4.3.5 Composition du capital social

Catégories de titres	Nombre de titres		31/12/2022	Valeur nominale
	31/12/2021	créés pendant l'exercice		
Actions ordinaires	7 857 732		7 857 732	0.2
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaire				
Actions préférentielles				
Parts sociales				
Certificats d'investissements				
Total	7 857 732		7 857 732	

3.4.3.6 Tableau des variations des capitaux propres

Rubriques	Montant
A Situation à l'ouverture de l'exercice	
1 Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	157 933 133
2 Affectation du résultat à la situation nette par l'AGO	30 880 011
3 Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	188 813 144
B Apports reçus avec effet rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	
1 Variation du capital	
2 Variation des autres postes	
C (= A3 + B) Capitaux propres de l'exercice après apports rétroactifs	188 813 144
D Variations en cours d'exercice	
1 Variations du capital	
2 Variations des primes, réserves, report à nouveau	
3 Variations des « provisions » relevant des capitaux propres	
4 Contreparties de réévaluations	
5 Variations des provisions réglementées et subventions d'équipement	
6 Autres variations	(7 805 818)
7 Résultat de l'exercice	51 874 968
E Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO (= C + ou - D)	232 882 294
F VARIATION TOTALE DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE (= E - C)	44 069 150
G dont : variations dues à des modifications de structures au cours de l'exercice	
H Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure (F - G)	44 069 150

3.4.3.8 Charges à payer

Nature des charges	31/12/2022	31/12/2021
Dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 935 879	2 223 774
Emprunts et dettes financières divers	295 871	95 482
Avances et acomptes reçus sur commande en cours		
Total dettes financières	2 231 750	2 319 256
Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 364 577	897 909
Dettes fiscales et sociales	752 219	506 422
Total dettes d'exploitation	2 116 796	1 404 332
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Total dettes diverses		
Autres		
Total autres dettes		
TOTAL	4 348 546	3 723 588

3.4.3.9 Charges à répartir

Nature des charges	31/12/2021	Augmentations	Dotations aux amortissements	31/12/2022
Charges différées :				
Total charges différées				
Frais d'acquisition des immobilisations :				
Total frais d'acquisition des immobilisations				
Frais d'émission des emprunts :				
Frais de souscription d'emprunts	4 719 705	1 049 594	805 896	4 963 403
Total frais d'émission des emprunts	4 719 705	1 049 594	805 896	4 963 403
Charges à étaler :				
Total charges à étaler				
TOTAL	4 719 705	1 049 594	805 896	4 963 403

Les frais sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif sur la durée de l'emprunt.

3.4.3.10 Produits à recevoir

Produits à recevoir	31/12/2022	31/12/2021
Immobilisations financières		
Créances rattachées à des participations	81 559	59 953
Autres immobilisations financières		
Total immobilisations financières	81 559	59 953
Créances		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	5 481 028	2 281 340
Total créances	5 481 028	2 281 340
Disponibilités et divers		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		5 366
Total disponibilités et divers		5 366
Autres		
Total autres		
TOTAL	5 562 587	2 346 659

3.4.3.11 Charges et produits constatés d'avance

Nature des charges	31/12/2022	31/12/2021
Charges d'exploitation :		
Diverses	921 268	1 399 330
Total charges d'exploitation	921 268	1 399 330
Charges financières :		
Total charges financières		
Charges exceptionnelles :		
Total charges exceptionnelles		
TOTAL DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	921 268	1 399 330
Nature des produits	31/12/2022	31/12/2021
Produits d'exploitation :		
Divers	32 940	31 684
Total produits d'exploitation	32 940	31 684
Produits financiers :		
Total produits financiers		
Produits exceptionnels :		
Total produits exceptionnels		
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	32 940	31 684

3.4.3.12 Ventilation du chiffre d'affaires

Détail du chiffre d'affaires	31/12/2022			31/12/2021			Variation
	France	Export et livraisons intracom	Total	France	Export et livraisons intracom	Total	%
Ventes de marchandises							
Ventes de produits finis							
Travaux							
Traitements des déchets							
Transports							
Prestations assistances techniques	14 738 614	2 498 854	17 237 468	11 410 197	1 244 522	12 654 719	36,21%
Produits des activités annexes	451 081	177 688	628 769	441 067	135 360	576 427	9,08%
Refacturations des taxes							
Autres	(32 288)		(32 288)	326 092		326 092	-109,90%
TOTAL	15 157 407	2 676 542	17 833 949	12 177 356	1 379 882	13 557 238	31,55%

3.4.3.13 Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	31/12/2022				31/12/2021	
	Résultat avant report déficitaire	Report déficitaire	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net	Résultat net
Résultat courant	37 495 034		37 495 034		37 495 034	17 069 008
Résultat exceptionnel	16 132		16 132		16 132	110 314
Résultat comptable (hors participation)	37 511 166		37 511 166		37 511 166	17 179 322
Résultat intégration fiscale						
Participation des salariés						
Créances d'impôt				(140 369)	140 369	64 487
Total avant impôt	37 511 166		37 511 166	(140 369)	37 651 535	17 243 809
Autres						
Imputation déficits antérieurs sur le résultat						
IS contrôle et corrections				47 810	(47 810)	3 123
Intégration fiscale				(14 271 243)	14 271 243	13 633 079
Total autres				(14 223 433)	14 223 433	13 636 202
Total général	37 511 166		37 511 166	(14 363 802)	51 874 968	30 880 011

3.4.3.14 Accroissement et allègement de la dette future d'impôt

<i>Accroissements de la dette future d'impôt</i>	Montant	Impôt correspondant
Provisions réglementées		
Amortissements dérogatoires		
Provisions pour hausse de prix		
Provisions pour fluctuation des cours		
Autres provisions réglementées :		
Subventions investissement		
TOTAL		
<i>Allègements de la dette future d'impôt</i>	Montant	Impôt correspondant
Provisions non déductibles l'année de leur dotation :		
Provisions pour congés payés		
Participation des salariés		
Effort construction		
Contribution sociale de solidarité		
Taxes sur les surfaces commerciales		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour dépréciation des stocks		
Autres provisions non déductibles		
Provisions pour retraite	96 628	24 959
Autres charges non comptabilisées non déduites	77 297	19 966
TOTAL	173 925	44 925
Total des déficits reportables	38 130 680	
Total des amortissements différés		
Total des moins values à long terme		

Le total des déficits reportables correspond aux déficits de l'intégration fiscale.

3.4.3.15 Détail des transferts de charges

<i>Nature</i>	31/12/2022	31/12/2021
Transfert de charges d'exploitation	1 049 594	4 590 723
Transfert de charge avantage en nature	43 938	37 156
Transfert de charges remboursement IDR/IFC		234 696
Autres		
TOTAL	1 093 532	4 862 575

3.4.3.16 Résultat exceptionnel

	31/12/2022			31/12/2021		
	Produits	Charges	Résultat	Produits	Charges	Résultat
Résultat exceptionnel sur opérations de gestion		313	(313)			
Résultat sur exercices antérieurs						
Résultat sur cessions d'éléments d'actifs	5 001	5 000	1	15 549	50 000	(34 452)
Résultat sur autres éléments exceptionnels	6 072 611	6 056 167	16 444	5 496 607	5 353 038	143 569
Résultat exceptionnel hors dépréciations et provisions	6 077 612	6 061 480	16 132	5 512 155	5 403 038	109 118
QP des subvention d'investissement virée au résultat						
Dépréciations exceptionnelles						
Transfert de charges exceptionnelles						
Autres :						
Provisions pour risques et charges exceptionnels				1 196		1 196
TOTAL	6 077 612	6 061 480	16 132	5 513 351	5 403 038	110 314

3.4.3.17 Transactions avec les parties liées

Un bail commercial avec la société Groupe Séché SAS, a été autorisé par le conseil d'administration du 28 avril 2016. Ce bail est conclu pour une durée de 9 ans, pour une surface de 840 m² en jouissance privative et de 400 m² Loi Carrez en jouissance commune avec la société Groupe Séché SAS au niveau du 54^e étage de la Tour Montparnasse ainsi que de 25 emplacements de parking et 207,6 m² de local d'archives en jouissance exclusive.

Une convention d'animation avec la société Groupe Séché SAS a été autorisée par le conseil d'administration du 28 avril 2016. Cette convention a été conclue pour une durée débutant le 2 mai 2016 et se terminant le 31 décembre 2019, renouvelée par tacite reconduction pour 3 ans.

La société Groupe Séché SAS fournit à la société et à ses filiales des services dans divers domaines (stratégie, commercial, financière, juridique).

Au titre de l'exercice 2022, la charge comptabilisée pour ces conventions représente 3,35 millions d'euros.

3.4.3.18 Effectif moyen

Catégories	Effectif moyen salarié	
	31/12/2022	31/12/2021
Cadres	23	22
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens	6	7
Autres :		
TOTAL	29	29

3.4.3.19 Rémunération des dirigeants

Catégories	31/12/2022
Membres des organes d'administration	970 980
Membres des organes de direction	
Membres des organes de surveillance	
TOTAL	970 980

3.4.3.20 Engagements financiers donnés

Engagements donnés	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Entreprises liées	Autres
Garanties financières	130 108 414		130 108 414			
Pertes/gains actuariels liés engagement retraite	88 643					88 643
Engagements créances cédées au factor						
Autres						
Dans le cadre de l'endettement						
• Avals						
• Cautions	13 597 067					13 597 067
• Garanties	22 261 371		22 261 371			
Dans le cadre de l'activité de gestion taux d'intérêts						
Swap	100 000 000					100 000 000
Cap						
Collar						
TOTAL	266 055 495		152 369 785			113 685 710

3.4.3.21 Tableau des filiales et participations

Sociétés <i>(en milliers d'euros)</i>	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenu (en %)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	CA HT du dernier exercice clos	Résultat (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
				Brute	Nette					
ALCÉA	2 500,00	689,62	100,00	4 710,00	1 425,00		597,82	16 931,64	930,68	
BARRE THOMAS	375,00	NC	40,00	215,03	50,37			NC	NC	
UPER RETIERS	5,00	(260,83)	100,00	5,00	5,00	459,81		-	(265,20)	
DRIMM	152,45	2 410,02	100,00	12 832,33	12 832,33	4 711,30	10 621,64	47 808,99	7 876,06	8 000,00
ECO SITE CROIX IRTELLE	100,00	4 470,32	99,00	13 339,00	13 339,00		1 949,14	19 543,95	4 432,61	495,00
GABARRE ENERGIES	600,00	(340,42)	51,00	306,00	306,00			1 308,19	(11,24)	
KARU ENERGY	8,00	NC	24,00	1,92	-	146,00		NC	NC	
LA CROIX DES LANDES	8,00	351,11	99,80	86,98	86,98			74,71	39,60	49,90
LES CHÊNES SECS	8,00	(315,09)	99,80	66,25	66,25	512,75		11,01	36,44	
MEZEROLLES	160,00	1 904,65	99,99	1 098,56	1 098,56	1 149,68		909,04	491,77	599,94
MO'LIVE	1 000,00	(1 089,60)	100,00	1 000,00	1 000,00	20 451,76	622,38	4 058,23	(1 423,30)	
OPALE ENVIRONNEMENT	1 000,00	375,18	100,00	8 278,00	8 278,00	1 401,13	2 935,27	16 717,82	546,51	461,00
SÉCHÉ ASSAINISSEMENT	150,00	(297,35)	100,00	150,00	150,00	45 655,03		26 779,02	(2676,54)	
SÉCHÉ ALLIANCE	47,88	163,62	100,00	2 873,39	2 873,39	13 642,88		28 562,63	828,96	
SÉCHÉ DEVELOPPEMENT	10,00	220,70	100,00	1 830,00	1 830,00			15 667,69	664,17	600,00
SÉCHÉ ECO INDUSTRIES	2 011,38	12 683,48	100,00	27 986,66	27 986,66	6 040,04	42 361,54	157 519,81	35 135,99	30 000,00
SÉCHÉ ECO SERVICES	500,00	5 985,80	100,00	496,23	496,23	3 549,39	13 003,99	111 196,58	55,44	700,00
SÉCHÉ ENVIRONNEMENT OUEST	820,00	(406,12)	100,00	1 663,00	1 663,00			14 508,01	351,82	
SÉCHÉ HEALTHCARE	250,00	1 230,22	100,00	13 698,00	6 975,00	1 545,86		11 405,67	(1 327,37)	
SÉCHÉ TRANSPORTS	192,00	1 013,53	100,00	531,30	531,30	3,68		40 084,27	507,23	300,00
SÉCHÉ URGENCES INTERVENTIONS	150,00	1 866,00	100,00	150,00	150,00			24 387,73	8 039,65	2 790,00
SENERGIES	400,00	784,78	80,00	320,00	320,00	401,20		2 731,88	266,29	64,00
SÉNERVAL	4 000,00	13 663,22	99,90	65 743,36	21 875,00	43 118,90	5 958,78	22 942,16	(22 316,19)	
SOGAD	75,00	NC	50,00	1513,37	-			NC	NC	
SOLENA VALORISATION	2 000,00	(49,71)	51,00	1 020,00	1 020,00			174,18	(120,69)	
SPEICHIM	150,00	1 822,91	100,00	18 750,00	18 750,00	26 039,23	1 287,83	32 992,58	583,22	2 000,00
TREDI	15 000,00	5 320,04	100,00	268 752,87	159 426,21	34 673,52	46 417,96	161 110,73	7 021,57	
TRIADIS SERVICES	3 808,51	1 979,18	100,00	16 135,10	16 135,10		2 775,72	65 632,55	3 609,42	
SÉCHÉ 204	5,00	-	100,00	5,00	5,00			-	(0,19)	
SÉCHÉ 205	5,00	-	100,00	5,00	5,00			-	(1,17)	
SÉCHÉ 206	5,00	-	100,00	5,00	5,00			-	(1,14)	
SÉCHÉ 207	5,00	-	100,00	5,00	5,00			-	-	
Filiales étrangères										
KANAY	1 967,49	(2 258,68)	100,00	20 401,70	10 401,70			21 317,66	511,23	
MECOMER	51,65	15 030,49	90,00	48 711,64	48 711,64			58 325,84	4 959,07	4 151,86
SÉCHÉ CHILE	5 990,64	(284,83)	100,00	5 973,59	5 973,59	2 006,99		-	10,85	
SÉCHÉ HOLDINGS	-	2 939,29	100,00	-	-	73 253,36			1 727,37	
MAYENNE INVESTMENTS	-	-	100,00	-	-			-	-	
SOLARCA SLU	343,17	2 875,22	100,00	30 393,92	30 393,92	7 874,95		18 069,36	1 166,50	
SOLUCIONES AMBIENTALES	7 244,22	(4 805,60)	99,99	7 667,91	7 667,91	7 309,40		5 429,98	14,83	
UTM TECHNIK METALLRECYCLING	100,00	1 088,41	100,00	4 122,11	4 122,11		750,00	3 047,96	162,62	155,00

NC : non communiqué

3.5 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES SOCIAUX AU 31 DÉCEMBRE 2022

Séché Environnement S.A.

Siège social : Lieu dit « Les Hêtres » – CS 20020 – 53811
Changé Cedex 09

Exercice clos le 31 décembre 2022

À l'Assemblée générale des actionnaires de la société Séché
Environnement S.A.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos
assemblées générales, nous avons effectué l'audit des
comptes annuels de la société relatifs à l'exercice clos le
31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des
règles et principes comptables français, réguliers et sincères
et donnent une image fidèle du résultat des opérations de
l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du
patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu
de notre rapport au comité d'audit.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice
professionnel applicables en France. Nous estimons que les
éléments que nous avons collectés sont suffisants et
appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces
normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités des
commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes
annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des
règles d'indépendance prévues par le code de commerce et
par le code de déontologie de la profession de commissaire
aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date
d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons
pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1,
du règlement (UE) n° 537/2014.

Justification des appréciations – Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7
du code de commerce relatives à la justification de nos
appréciations, nous portons à votre connaissance les points
clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives
qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus
importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice,
ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces
risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte
de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de
la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous
n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes
annuels pris isolément.

01

02

03

04

05

06

Évaluation des titres de participation, créances rattachées et avances en compte-courant faites aux filiales

Risques identifiés

Les titres de participation, figurant au bilan au 31 décembre 2022 pour un montant net de 405,9 millions d'euros, représentent un des postes les plus importants du bilan. Ils sont comptabilisés à leur date d'entrée au coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité. Les créances rattachées à ces participations et avances en compte-courant faites aux filiales représentent un montant net respectif de 65,1 millions d'euros et 280,7 millions d'euros au 31 décembre 2022.

Comme indiqué dans la note « Immobilisations financières » des règles et méthodes comptables de l'annexe aux comptes annuels, la valeur d'utilité est déterminée par la direction selon une approche multicritères à savoir quote-part de situation nette de la filiale ou actualisation des flux prévisionnels de trésorerie nette de l'endettement.

Comme indiqué dans les notes « Immobilisations financières » et « Créances » des règles et méthodes comptables de l'annexe, en lien avec l'évaluation des titres de participation, une dépréciation est enregistrée le cas échéant lorsque la valeur d'utilité des créances rattachées à des participations ou avances en compte-courant devient inférieure à leur valeur nominale.

La détermination de la valeur d'utilité de ces titres et créances requiert l'exercice du jugement de la Direction dans son choix des éléments à considérer selon les participations concernées, éléments qui peuvent correspondre selon le cas à des éléments historiques ou à des éléments prévisionnels.

Nous avons considéré que l'évaluation des titres de participation, créances rattachées et avances en compte-courant constituait un point clé de l'audit compte tenu du caractère potentiellement significatif d'éventuelles dépréciations et du degré élevé d'estimation et de jugement requis de la Direction pour apprécier les valeurs d'utilité. Les éléments de jugement incluent notamment des hypothèses relatives aux flux prévisionnels de trésorerie de ces participations, ainsi qu'à la détermination de taux d'actualisation et de croissance à l'infini appropriés appliqués à ces flux.

Procédures d'audit mises en œuvre face aux risques identifiés

Pour apprécier le caractère raisonnable de l'estimation des valeurs d'utilité des titres de participation, créances rattachées et avances en compte-courant, sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté principalement à vérifier que l'estimation de ces valeurs déterminée par la direction est fondée sur une justification appropriée de la méthode d'évaluation et des éléments chiffrés utilisés et, selon les titres concernés, à :

Pour les évaluations reposant sur des éléments historiques :

- Vérifier que les capitaux propres retenus concordent avec les comptes des entités qui ont fait l'objet d'un audit ou de procédures analytiques.

Pour les évaluations reposant sur des éléments prévisionnels, nous avons également effectué un examen critique des modalités de mise en œuvre de cette méthodologie. Nos travaux ont notamment consisté à :

- Corroborer les principales hypothèses d'activité intégrées dans les business plans servant de base aux tests de dépréciation préparés par la Direction Financière et validés par la Direction Générale du Groupe, notamment par entretien et par comparaison avec le budget N+1 examiné par le Conseil d'Administration ;
- Analyser les écarts entre le réalisé au 31 décembre 2022 et les budgets intégrés dans les Business Plans 2022 ;
- Vérifier la cohérence des hypothèses retenues avec l'environnement économique aux dates de clôture et d'établissement des comptes ;
- Tester l'exactitude arithmétique des évaluations réalisées par la Direction ;
- Vérifier que la valeur résultant des prévisions de flux de trésorerie a été ajustée du montant de l'endettement de l'entité considérée.

Enfin nous avons apprécié le caractère approprié de l'information donnée dans les notes sur les principes et méthodes comptables de l'annexe aux comptes annuels.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Nous attestons que la déclaration de performance extra-financière prévue par l'article L.225-102-1 du code de commerce figure dans le rapport de gestion, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L.823-10 de ce code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes annuels et doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L.225-37-4, L.22-10-10 et L.22-10-9 du code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.22-10-9 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés ou attribués aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des entreprises contrôlées par elle qui sont comprises dans le périmètre de consolidation. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires

Format de présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel

Nous avons également procédé, conformément à la norme d'exercice professionnel sur les diligences du commissaire aux comptes relatives aux comptes annuels et consolidés présentés selon le format d'information électronique unique européen, à la vérification du respect de ce format défini par le règlement européen délégué n° 2019/815 du 17 décembre 2018 dans la présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L. 451-1-2 du code monétaire et financier, établis sous la responsabilité du Président.

Sur la base de nos travaux, nous concluons que la présentation des comptes annuels inclus dans le rapport financier annuel respecte, dans tous ses aspects significatifs, le format d'information électronique unique européen.

Il ne nous appartient pas de vérifier que les comptes annuels qui seront effectivement inclus par votre société dans le rapport financier annuel déposé auprès de l'AMF correspondent à ceux sur lesquels nous avons réalisé nos travaux.

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société Séché Environnement S.A. par l'Assemblée générale de 1997 pour le cabinet KPMG et de 2018 pour le cabinet Mazars.

Au 31 décembre 2022, le cabinet KPMG était dans la 26^{ème} année de sa mission sans interruption et le cabinet Mazars dans la 5^{ème} année.

01

02

03

04

05

06

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Rapport au comité d'audit

Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Les commissaires aux comptes

Nantes et Rennes, le 3 mars 2023

MAZARS

Ludovic SEVESTRE
Associé

KPMG S.A.

Gwenaël CHEDALEUX
Associé

01

02

03

04

05

06